

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 février 2012

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Bruno Vermot-Desroches est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jean-Louis Jeannin, ouvre la séance à 20h30.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2011 est approuvé à la majorité.

## **1. Présentation du budget fonctionnement et proposition pour le budget investissement**

Le Maire présente au Conseil municipal le budget provisoire pour l'année 2012.

Le budget définitif sera voté lors de la prochaine séance.

## **2. Délibération étude des bâtiments communaux**

Suite à la présentation des différents scénarii et de leur estimation, le Conseil municipal décide de poursuivre l'étude d'AMO et de confier à Mme Bourgeois la réalisation de la tranche conditionnelle :

- pour le déplacement du bureau de poste et du local de vente de fromage dans un bâtiment communal existant cadastré F163 ou dans un bâtiment neuf au même emplacement cadastré F163 après démolition de l'existant.
- Pour aménager les locaux d'une nouvelle mairie au rez-de-chaussée de l'ancienne laiterie.

Les autres projets sont abandonnés.

## **3. Délibération renouvellement contrat enfance jeunesse avec la CAF**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales et autorise le Maire à le signer.

## **4. Projet de contrat aidé**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'embaucher une personne en contrat aidé, financé à 85 % par l'Etat, pour une durée de 6 mois pour effectuer divers travaux dans la commune notamment à l'école. Le coût pour la commune s'élève à 230 € par mois soit 1 380 €.

## **5. Urbanisme**

Permis de construire :

- |                                  |  |
|----------------------------------|--|
| - JOCHMANS Alexandre et Laéticia | Maison d'habitation                                |
| - MATHEY Pascal                  | Abri à bois et garage accolé à la maison existante |

## **6. Travaux forestiers**

Les travaux forestiers 2012 proposés par l'ONF s'élèvent à 23 268,80 € HT. Une réunion entre la commission forêt et l'ONF aura lieu le 11 février pour étudier ces travaux.

## 7. Questions diverses

➤ Annulation de la délibération du 16 décembre 2011 concernant le prix de vente du terrain d'aisance.  
Rappel : le prix de vente du terrain d'aisance est de 15 € le m<sup>2</sup>.

➤ Salle Charles Parisse :

• Création d'une régie : Le Conseil municipal décide de créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de la location de la salle Charles Parisse et autorise le Maire à prendre les arrêtés correspondants.

• Tarifs de location :

↳ Pour les particuliers :

Personnes habitant à :		Naisey les Granges	Extérieur
Week-end		150 €	180 €
1 journée (en semaine)	Avec vaisselle	110 €	130 €
	Sans vaisselle	50 €	70 €
Obsèques	Avec vaisselle	50 €	65 €
	Sans vaisselle	24 €	41 €
Apéritif de mariage		50 €	70 €
Caution		200 €	200 €

↳ Pour les associations :

Associations		Naisey les Granges	Extérieur
Réunions	Sans vaisselle	24 €	41 €
	Avec vaisselle	50 €	65 €
Location à but lucratif		60 €	90 €
Caution		200 €	200 €

↳ Pour les particuliers et les associations : location d'une chaîne Hifi

	Naisey les Granges	Extérieur
Chaîne Hifi	Gratuit	24 €
Caution	300 €	300 €

**A ces tarifs s'ajoutent :**

- la consommation de gaz à raison de 2,5 € le m<sup>3</sup>
- la mise à disposition d'une poubelle pour la somme de 40 € (obligatoire pour les locations week-end, journée avec vaisselle, obsèques avec vaisselle)

➤ Le Conseil municipal rejette la demande de M. et Mme Levillain concernant l'achat de terrain près du cimetière.

➤ Suite à la demande de l'Association des parents d'élèves pour stocker les journaux dans le hangar communal, le Conseil municipal n'est pas favorable à cette demande mais propose de stocker les journaux dans l'ancien garage du tracteur communal (rue de la Vigne).

➤ Date à retenir :

Vendredi 23 mars 2012

Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

Samedi 31 mars 2012

Opération de nettoyage du village

Le Maire lève la séance à 23h30.

Le Maire,  
Jean-Louis Jeannin

Le secrétaire de séance,  
Bruno Vermot-Desroches